



Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 17/05/2023.

Etaient présents : Brigitte Martin, Patrick Gendraud, Michèle Lubineau, Patrick Eclercy-Deterpigny, Jean-Luc Eclercy-Deterpigny et Jean-Yves Proust.
Absents excusés : Nadine Demange, Lionel Demange et Alain Deniau.

Nadine Demange a envoyé une procuration à M Jean-Luc Eclercy-Deterpigny.
Lionel Demange en a adressé également une à M Patrick Eclercy-Deterpigny.

La séance s'est ouverte à 18h30, 49 rue Haute à Trôo.

Ordre du jour soumis au conseil :

- Préparation de l'AGE du 10 juin :
 - Modifications des statuts
 - Changement du nom de l'association
 - Validation de la nomination de 2 membres d'honneur
- Préparation de l'AGO du 10 juin
 - Validation de l'ordre du jour et du montant des adhésions 2024
- Autres points :
 - Retour du rescrit
 - Etat des lieux suite à la restitution de la Maison d'accueil
 - Abonnement Bouygues
 - Prochaines animations 2023
 - Bières, sève de bouleau
 - ROC Confortation (cave du vigneron)
 - Etudiant d'été
 - Point Adhésion

1 - Préparation AGE du 10 juin

Le président de l'association Trôo Tourisme, Patrick Eclercy-Deterpigny indique qu'après examen des statuts, il n'est pas nécessaire d'organiser une AG extraordinaire. En effet, selon les statuts, c'est l'assemblée générale ordinaire qui valide les changements de statuts. Une assemblée générale extraordinaire est nécessaire uniquement en cas de fusion ou dissolution. Par conséquent, le

10 juin, les 3 sujets suivants seront abordés lors de l'assemblée générale ordinaire.

• **1.1 - Modifications des statuts**

Jean-Luc Eclercy-Deterpigny, trésorier, a effectué une présentation détaillée des modifications qui sont proposées d'effectuer dans les statuts de l'association Trôo Tourisme.

Approbation unanime des propositions de modifications de statuts :

- révision de l'objet de l'association,
- précisions dans la composition de l'association
- passage de 9 membres à 12 pour le conseil d'administration,
- la possibilité de valider les modifications de statuts à une assemblée générale extraordinaire,
- la création de la fonction de secrétaire-adjoint au sein du bureau

- **1.2 - Changement du nom de l'association**

Après avoir listé l'ensemble des propositions de noms, le conseil d'administration retient 2 noms pour que les adhérents choisissent le nouveau nom de l'association lors de la prochaine assemblée générale ordinaire : « Au cœur de Trôo » ou « Atout Trôo ».

• **1.3 - Validation de la proposition de nommer 2 membres d'honneur**

Le président de l'association Trôo Tourisme souhaitent que M Jean Baillard et M Jacques Arlot soient les 2 premiers membres d'honneur à être nommés. Il rappelle que cette fonction est prévue dans les statuts mais qu'aucun membre d'honneur n'a été nommé pour l'instant.

Accord à l'unanimité du conseil d'administration.

2 - Préparation de l'AGO du 10 juin

Le conseil d'administration valide l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale ordinaire :

- Rapport moral 2022
- Rapport d'activités 2022
- Rapport financier 2022
- Programme des animations et des actions 2023
- Modification des statuts suite à la fusion avec l'association des amis de Trôo
- Changement du nom de l'association (choix entre «Au cœur de Trôo» ou «Atout Trôo»)
 - Nomination de 2 membres d'honneur
 - Validation des montants des adhésions pour 2024
 - Renouvellement du tiers du conseil d'administration

- Questions diverses

Concernant le montant des adhésions, le conseil ne souhaite pas que les tarifs soient augmentés.

Pour le renouvellement du tiers du conseil d'administration, les sortants sont : Lionel Demange, Alain Deniau et Jean-Luc Eclercy-Deterpigny. Seul Alain Deniau ne se représente pas. Le président informe le conseil qu'il a déjà reçu 3 candidatures.

3 - Autres points

• 3.1 - Retour du rescrit

La DGFiP a validé le statut non lucratif des activités de l'association Trôo Tourisme. Cela signifie que l'association n'aura pas à payer d'impôts sur les sociétés. Toutefois, elle n'a pas déclaré l'association d'intérêt général. Le trésorier indique qu'une contestation fortement argumentée a été adressée à la DGFiP pour qu'elle revoit sa position.

• 3.2 - Etat des lieux suite à la restitution de la Maison d'accueil

La municipalité a validé le bon état dans lequel l'association a rendu la maison qu'elle louait. La caution va donc être restituée.

• 3.3 - Abonnement téléphonique Bouygues

Suite au dernier conseil d'administration qui avait validé le changement de fournisseur, l'abonnement Orange a été fermé et un nouvel abonnement a été signé avec Bouygues. Le montant est de 19,99€ (au lieu de 48€ avec Orange).

• 3.4 - Prochaines animations 2023

Les prochaines animations sont les suivantes :

- fête de la musique le 21 juin
- journée en train vers les troglos le 25 juin (avec TTVL et Amicale de la gare)
- Après-midi jeux anciens en bois le 9 juillet
- Théâtre sensoriel en juillet avec Thierry Thurmel
- Concert de saxophones sur la butte le 28 juillet à 11h
- Balade nocturne le 12 août
- Trôo en fête le 16 et 17 septembre
- Concert de la chorale de Coline Serreau le 28 septembre
- Trôolloween le 28 octobre
- Vide-atelier d'artistes le 25 novembre

• 3.5 - Boutique : bières, sève de bouleau

Des nouveautés à la boutique de l'association. Deux bières sont arrivées : celle du brasseur Benoit Renet « a Peau d'Oie » (de Villedieu le château) avec lequel nous avons commencé à travailler l'an passé et la nouvelle bière de Pierre Sommier « Je t'aime Trôo ».

De plus, nous avons aussi cette année de la sève de bouleau de la forêt de Vendôme en bouteille. Simon Gaury nous a livré ce matin les premières bouteilles.

• **3.6 - ROC Confortation**

Les travaux de confortement et de purge du rocher situé au-dessus de la cave du vigneron et des caforts viennent de commencer.

Le devis a été validé par l'association et la commune. Une répartition du coût a été convenu : la purge sera prise en charge à 50% par les 2 parties et le confortement par 5 aiguilles sera à la charge de Trôo Tourisme pour 2 d'entre elles et par la commune pour les 3 autres (celles-ci étant au-dessus de la cave du vigneron dont elle est propriétaire).

• **3.7 - Etudiant d'été**

Cet été, nous avons accepté un stage conventionné avec Alix Dossisart qui habite le hameau du haut Chenillé. Il travaillera en juillet et août les 4 après-midis suivants : mercredi, jeudi, samedi et dimanche, soit 16h par semaine.

Une rémunération comprise entre 500€ et 600€ lui sera versée en fin de stage.

• **3.8 - Point adhésion**

L'association enregistre un record du nombre d'adhérents cette année encore ! Nous avons 168 adhérents. Pour mémoire, nous en avons 147 l'an passé et 105 l'année précédente.

• **3.9 - Propositions de projets de Jean Boubel**

Le président présente les 2 propositions de projets que Jean Boubel propose de développer avec l'association Trôo tourisme :

- la mise en place de diners exceptionnels dans la cave du vigneron pour des groupes, sur réservation uniquement, avec au menu des fouées.
- L'aménagement des caforts.

Le conseil rejette ces 2 propositions.

La séance a été levée à 22h.

Jean-Luc Eclercy-Deterpigny
(pour Lionel Demange, absent)
Association Trôo Tourisme